

TRAME DU DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET

I – Contexte et concertation pour construction le projet

1. Présentation du processus de concertation locale pour définir le projet

Il s'agit de présenter le processus de concertation, permettant de définir les objectifs du projet et aboutir à l'élaboration du projet.

2. Diagnostic de territoire

Le diagnostic de territoire préalablement établi de manière transversale et partenariale de type approche AFOM, faisant ressortir les enjeux socio-économiques du territoire et les attentes de chaque partenaire associé au projet.

Analyse AFOM (Atouts – Faiblesses-Opportunités-Menaces) aussi appelée FFOM (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces) ou SWOT (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats) : il s'agit d'un outil d'analyse stratégique qui combine l'étude des forces et des faiblesses d'un territoire, avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

II. Description du projet

1. Objectifs du projet au vu du diagnostic

Les objectifs du projet doivent être clairs et précis, ciblés sur des zones identifiées. Ils doivent être réalistes au regard de la durée du projet.

Les objectifs et le programme d'actions doivent être partagés par les partenaires du projet.

Pour les coopératives et leurs groupements, et des autres formes d'organisation de producteurs :

Compléter le cahier des charges en présentant le projet stratégique de l'entreprise (PSE) et en expliquant comment l'opération participe à l'atteinte des objectifs du projet stratégique de l'entreprise en contribuant à une amélioration ou à une consolidation du niveau global des résultats de l'entreprise.

2 Présentation du programme d'actions

Le programme d'actions découle du diagnostic de territoire. Il doit être en cohérence avec les conclusions de celui-ci et directement opérationnel.

Il doit décrire les actions qui seront menées dans le cadre du projet. Elles doivent être ciblées au vu des enjeux du territoire et opérationnelles.

2a. Description détaillée du périmètre du projet et de chaque action

2b. Les moyens humains mobilisés et répartis en fonction des actions

Un tableau par année / par tâche / en nombre de jour par agent sera réalisé.

3. Les partenaires du projet et leur implication dans les différentes actions

Un schéma présentant les interactions entre les actions du projet et les acteurs

impliqués sera réalisé.

La composition du Comité de pilotage sera présentée avec les représentants de chaque structure.

III. Impact du projet

L'objectif de cette partie est de préciser quel est l'impact du projet sur l'installation et les aspects environnementaux et comment ce projet et ses actions permettent de répondre aux enjeux du territoire.

Il est demandé pour chaque catégorie où le projet est concerné de présenter des objectifs chiffrés.

		Expliquez comment votre projet participe aux points suivants (lorsqu'il est concerné) et pourquoi cela répond à la stratégie à moyen ou long terme du territoire	Objectifs chiffrés
Projet visant la création ou le maintien d'activités	Installations, transmissions d'exploitation ou confortation d'activités par la pluriactivité ou la diversification par exemple		
Projet visant la structuration de l'activité (production, transformation et commercialisation)	Modification des pratiques culturelles d'un bassin d'approvisionnement d'une structure économique conduisant à l'accès à de nouveaux marchés		
Eau	Projet visant spécifiquement la modification des pratiques culturelles pour répondre enjeux eau qualité dans des zones de pression particulières (les bassins versants des masses d'eau superficielles faisant l'objet de mesure « pollution diffuse par les pesticides » dans le PDM 2016/2021)	Indiquer le numéro de la/les masse(s) d'eau concernée(s)	
	Projet visant spécifiquement la modification des pratiques culturelles pour répondre enjeux eau quantité dans des zones de pression particulières (les bassins versants des masses d'eau superficielles faisant l'objet de mesure « prélèvement », dans le PDM 2016/2021)	Indiquer le numéro de la/les masse(s) d'eau concernée(s)	
	Projet visant spécifiquement la modification des pratiques culturelles pour répondre aux enjeux eau (qualité et quantité) dans des zones de pression particulières (les bassins versants des masses d'eau superficielles faisant l'objet de mesure « pollution diffuse par les pesticides	Indiquer le numéro de la/les masse(s) d'eau concernée(s)	

	» et « prélèvement », dans le PDM 2016/2021) **		
	Projet déclinant et prévu dans un Contrat de canal ou de milieux, ou un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE)	Mettre l'extrait du contrat de rivière ou PGRE	
Paysage/Biodiversité	Projet à enjeu agricole visant également la préservation ou la restauration de la structuration du paysage et des trames vertes par la gestion de l'espace agricole		